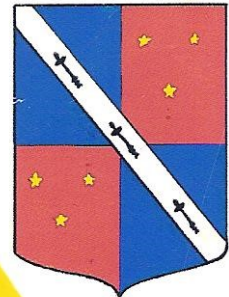
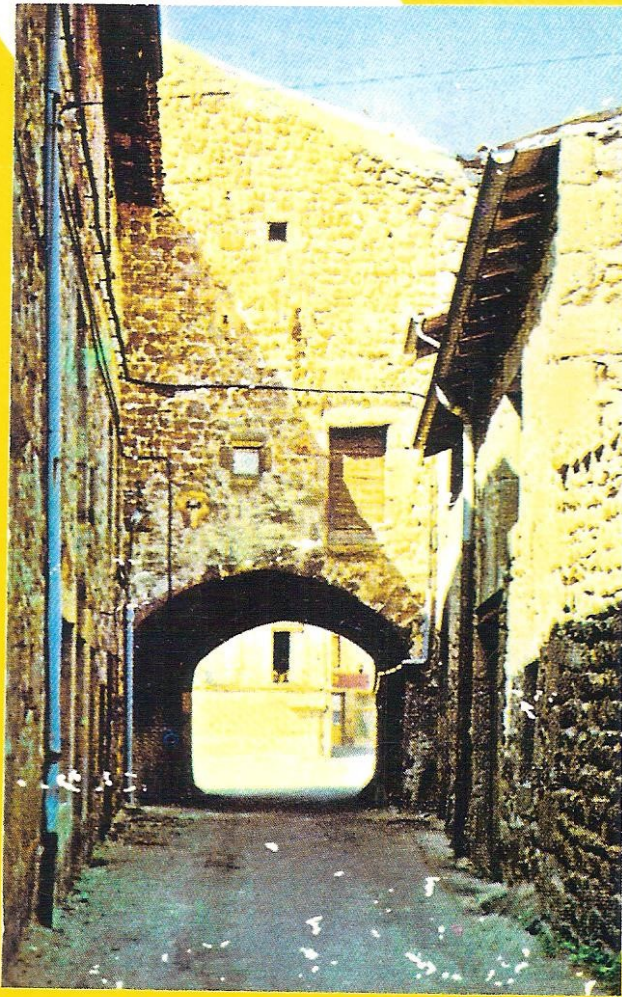
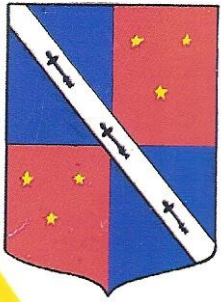


LE MACLAIRE



SOMMAIRE

SOMMAIRE	Page 1
LE MOT DU MAIRE	Page 2 - 3 - 4
ETAT CIVIL	Page 5
COMITE DES FETES	Page 6
CONTRAT DE PAYS	Page 7 - 8 - 9 - 10- 11- 12
LE DON DU SANG	Page 13
ECOLE PRIVEE	Page 14 - 15
ECOLE PUBLIQUE	Page 16 - 17 - 18
NOS ANCIENS	Page 19
M.J.C.	Page 20 - 21
SAPEURS POMPIERS	Page 22 - 23
ECOLE DU MUSIQUE	Page 24 - 25
SOCIETE MUSICALE	Page 26
VABONTRAIN	Page 27
TENNIS CLUB	Page 28 - 29
SKI CLUB	Page 30 - 31
MOTO CLUB	Page 32
FOOTBALL CLUB	Page 33
GYM VOLONTAIRE	Page 34 - 35 - 36

LE MOT DU MAIRE

Monsieur le MAIRE, en cette fin d'année, où en sont les projets en cours dont vous nous avez parlé précédemment ? et quels sont les projets pour 1995 ?

Lors de la parution du précédent MACLAIRE, nous avons évoqué ensemble les projets qui étaient réalisés au premier semestre, à savoir :

- Réhabilitation de l'ancienne mairie
- Revêtement de plusieurs voies communales et chemins ruraux
- Transformation de la décharge communale en espace arboré
- Et enfin création de l'espace public que beaucoup de Maclaires ont découvert au soir du 13 Juillet puisqu'il était l'aboutissement du défilé traditionnel.

C'est au cours de cette soirée qui a connu un grand succès dépassant nos prévisions les plus optimistes, que nous avons tiré le feu d'artifice marquant le 20^{ème} Anniversaire du Parc du Pilat.

Après ce bref rappel où en sommes-nous en cette fin d'année 1994 ?

En ce qui concerne les bâtiments qui représentaient une prévision budgétaire de 1.500.000 F, compte non tenu des restes à réaliser 93 à ce jour : la toiture de la caserne des pompiers est entièrement achevée. Elle remplace la dalle qui, au fil des ans, était de moins en moins étanche.

Quant à l'Eglise, elle sera terminée comme prévu, pour les fêtes de NOËL. Je félicite au passage toutes les entreprises qui ont mis tout en oeuvre, pour tenir les délais qui étaient très serrés. Je souligne, également, la parfaite collaboration qui a existé entre la Commune et le Comité Paroissial, et je constate, par le succès rencontré par la souscription ouverte pour l'aménagement intérieur, que les habitants de MACLAS sont très attachés à leur Eglise, qui est un bâtiment communal plus que centenaire.

En ce qui concerne l'assainissement, le programme 94 est en cours de réalisation. Il concerne l'élimination des eaux pluviales dans le secteur du RIEUX et le remplacement des anciennes canalisations d'eaux usées sur la Place Mathieu et la Petite Place. Nous profitons de ces travaux pour remplacer le réseau d'eau potable et pour enfouir les réseaux aériens.

A noter également une opération de dissimulation des réseaux électriques sur la route de LUPE et la route de PELUSSIN.

Je terminerai par l'équipement du camion Mercedes qui est devenu, pour les pompiers, un outil très performant et surtout très polyvalent.

Voilà, dans les grandes lignes, ce qui est réalisé à ce jour.

Qu'est-il prévu pour 1995 ?

D'ores et déjà, nous pouvons dire que le budget primitif en section d'investissement est bouclé.

En effet, nous avons sollicité des subventions départementales pour des grosses opérations, à savoir :

- Mise en place d'un réseau séparatif pour les eaux pluviales sur la route de PELUSSIN et la route de LUPE, et création, dans ce secteur, d'une antenne d'assainissement.*
- Réfection totale des trottoirs depuis la Grande Place jusqu'à l'entrée Est de MACLAS.*
- L'aménagement des "rouettes" depuis l'espace public jusqu'au parvis de l'Eglise en passant par la voûte.*
- La restructuration totale de la maison des docteurs avec possibilité de création de 4 logements locatifs dans les étages.*

Il est également prévu le remplacement de mobilier scolaire dans certaines classes de l'Ecole Publique, et la poursuite de petites opérations d'embellissement sur différents points de la commune.

En ce qui concerne LE BATALON, où en sommes-nous ?

Cette réalisation a particulièrement souffert lors des fortes pluies de fin 1993 et Janvier 1994. Une demande de subvention départementale a été présentée pour le réaménagement des gués et la création d'une nouvelle antenne. Nous sommes dans l'attente de la notification de l'arrêté de subvention pour terminer les travaux.

Sur MACLAS, où en est le potentiel locatif ou accession à la propriété ?

Nous constatons depuis ces dernières années que des efforts importants ont été réalisés par des particuliers soucieux de réhabiliter le bâti ancien, en centre bourg notamment.

Certes, il reste beaucoup à faire, et nous pensons que la 2^{ème} O.P.A.H. qui va démarrer en début 1995 dans sa phase d'études, permettra la mise sur le marché de nouvelles locations, qui sont actuellement très demandées à MACLAS.

Quant à l'accession à la propriété, nous avons relancé le projet d'un lotissement à Lachat, qui prend corps actuellement et qui devrait satisfaire la demande actuelle.

A MACLAS, il y a un important tissu associatif ; que ressentez-vous à la suite de la dissolution de la M.J.C. ?

Effectivement, cette vie associative fait partie de nos fiertés communales, et nous l'avons dit à maintes reprises, elle est indispensable à nos communes rurales.

En ce qui concerne la M.J.C., elle éprouvait, depuis quelques années, beaucoup de difficultés à trouver des responsables bénévoles parmi ses adhérents qui sont devenus des consommateurs d'activités indifférents à la bonne marche de cette structure.

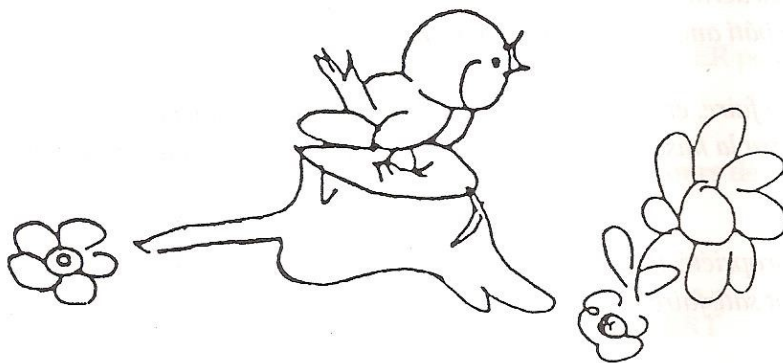
Ce bâtiment communal s'est transformé, momentanément, en Maison des Associations.

D'après vous, quelle est la situation économique à MACLAS, et en cette fin d'année, quels sont vos souhaits pour l'année 1995 ?

Après le boum industriel des années 80, nous avons subi, nous aussi, la crise économique avec tout ce qu'elle engendre. Aussi, nous sommes heureux de constater, en cette fin d'année, que la situation, sans être euphorique, s'est stabilisée, dans le textile notamment, tandis que la Salaison poursuit ses investissements.

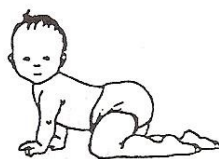
Pour répondre à votre dernière question, je pourrais dresser toute une liste de vœux plus ou moins pieux. Après réflexion, je souhaite que les élections qui vont se succéder en 95, et qui sont un temps fort indispensable à notre démocratie, ne soit pas l'occasion de nous déchirer, mais, au contraire, permettent une discussion sereine et objective où la passion ne l'emporte pas sur la raison.

Sachons raison gardée, ce sera ma conclusion, mêlée aux vœux traditionnels de BONNE et HEUREUSE ANNEE 1995 à TOUTES et TOUS LES MACLAIRES.



ETAT CIVIL

DU 15 JUIN 1994 AU 15 NOVEMBRE 1994



NAISSANCES

FOVET Lauriane	née le 1 ^{er} Juillet	à Roussillon
PERGER Chloé Félicie Marie	née le 7 Juillet	à Ste Colombe
REY Mélissa	née le 25 Juillet	à Roussillon
CIVEZ Mustapha	né le 11 Août	à St Priest en Jarez
MAGNARD Cindy Sylviane Emmanuelle	née le 5 Septembre	à St Etienne
GIVORD Chloé Catherine Bernadette	née le 3 Octobre	à Annonay
BORDE Océane	née le 13 Octobre	à Vienne
LAGERSIE Macl Laurent	née le 15 Novembre	à Vienne

DECES

CHIRAT-MARLHOUT Lucette	décédée le 22 Juin	à Annonay
MEILLER Jean Marius	décédé le 14 Juillet	à Vienne
LIMONNE-GARDE Marie Jeanne	décédée le 16 Juillet	à Pélussin
PLASSON-BOUCHER Juliette	décédée le 13 Août	à Maclas
DUC DIT CATTY Jonathan	décédé le 27 Août	à Lyon 3 ^e
MONIN-PARRET Aimée	décédée le 6 Septembre	à Maclas
ROURE Eva	décédée le 15 Septembre	à Maclas
RONDET Pierre	décédé le 28 Septembre	à Annonay
REYNAUD Christian	décédé le 10 Octobre	à Maclas
POYET-TUFERY Marie Joséphine	décédée le 13 Octobre	à Annonay
GOUJON-DODILLE Marie Antoinette	décédée le 18 Octobre	à Pélussin
VERCASSON-PAYEN Thérésine	décédée le 20 Octobre	à Pélussin
HANCHARD-LORIOT Christiane	décédée le 31 Octobre	à Bron

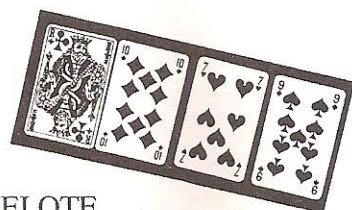


MARIAGES

MOUNIER Gilles	et	ROBERT Sylvie	le 2 Juillet
RULLIERE Rodolphe	et	CANCADE Brigitte	le 16 Juillet
CHATELARD Frédéric	et	BONNARD Valérie	le 3 Septembre
CHIRAT Jean-Claude	et	COLOMBET Sylvie	le 29 Octobre
FRANCOIS Frédéric	et	BERTRAND Christine	le 26 Novembre

CALENDRIER COMITE DES FETES

SAISON 1995



DIMANCHE	8	JANVIER	:	CONCOURS DE BELOTE
SAMEDI	14	JANVIER	:	SOIREE FAMILIALE F.N.A.C.A.
DIMANCHE	22	JANVIER	:	LOTO SOU DES ECOLES
SAMEDI	28	JANVIER	:	FOOTBALL
SAMEDI	4	FEVRIER	:	CHOUROUTE PAROISSE
SAMEDI	11	FEVRIER	:	BAL SOCIETE DE CHASSE
DIMANCHE	26	FEVRIER	:	THE DANSANT POMPIERS
DIMANCHE	5	MARS	:	CONCOURS DE BELOTE F.N.A.C.A. - A.P.G.
SAMEDI	11	MARS	:	SOIREE FAMILIALE MUSIQUE
SAMEDI	25	MARS	:	SOIREE FAMILIALE O.G.E.C.
SAMEDI	8	AVRIL	:	SOIREE FAMILIALE HAND-BALL
SAMEDI	22	AVRIL	:	CONCERT SOCIETE MUSICALE
SAMEDI	6	MAI	:	} BALL TRAPP GROUPEMENT CHASSE
DIMANCHE	7	MAI	:	
DIMANCHE	21	MAI	:	
SAMEDI	27	MAI	:	TOURNOI FOOT-BALL JEUNES SOCIETE MUSICALE
LUNDI	5	JUIN	:	TOURNOI FOOTBALL POMPIERS
SAMEDI	17	JUIN	:	} BALL TRAPP SOCIETE DE CHASSE
DIMANCHE	18	JUIN	:	
SAMEDI	24	JUIN	:	FETE ECOLE PUBLIQUE
DIMANCHE	25	JUIN	:	KERMESSE ECOLE PRIVEE
SAMEDI	1 ^{ER}	JUILLET	:	} SOCIETE MUSICALE
DIMANCHE	2	JUILLET	:	
VENDREDI	14	JUILLET	:	CONCOURS DE PETANQUE F.N.A.C.A.
VENDREDI	8	SEPTEMBRE	:	} VOGUE
SAMEDI	9	SEPTEMBRE	:	
DIMANCHE	10	SEPTEMBRE	:	
LUNDI	11	SEPTEMBRE	:	



OPAH DE PREMIERE GENERATION

1987 - 1990

UN BILAN LARGEMENT POSITIF

L'expérience de la première OPAH de Pélussin - Condrieu a montré que cette procédure joue un rôle incitatif important et qu'elle exerce, par le fait, une action très favorable sur le patrimoine bâti local :

De 1987 à 1990, la première OPAH de Pélussin - Condrieu a apporté un soutien financier global de 15 264 711 F à la réhabilitation d'un total de 380 logements sur les 19 communes concernées (dont 12 403 873 F de subvention ANAH* pour 223 logements en locatif et 2 460 238 F de subvention d'Etat ["PAH**"et subventions sociales complémentaires] pour 157 logements aux "propriétaires" occupants).

Hormis les subventions aux travaux proprement dits, le pilotage d'une OPAH nécessite la réalisation d'une étude préalable, puis d'une mission de "suivi-animation". Dans le cas de l'OPAH (de première génération) de Pélussin-Condrieu, le coût cumulé de ces deux interventions s'est élevé à 1 270 000 F, dont les collectivités locales ont assumé 377 500 F, le reste du financement étant apporté par l'Etat, la Région Rhône-Alpes, ainsi que par les Conseils Généraux de la Loire et du Rhône.

* ANAH : Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat.

** PAH : Prime à l'Amélioration de l'Habitat.

UNE NOUVELLE OPAH EN 1996

Grâce à l'aide financière de la Région Rhône-Alpes dans le cadre du Contrat de Pays de Développement Economique de Pélussin - Condrieu, les élus du SIVOM de Pélussin préparent actuellement la mise en place d'une nouvelle "Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat" ("O.P.A.H"), faisant suite à une première opération analogue menée de 1987 à 1990 et dont les résultats ont été jugés très satisfaisants (voir ci-contre).

Cette procédure, d'une durée de 3 ans et dont la fonction est de dynamiser, sur un territoire précisément délimité, la rénovation du patrimoine bâti à vocation d'habitat, présente un double intérêt :

- elle permet aux particuliers de bénéficier, pendant les trois ans que dure l'OPAH et à certaines conditions, de bonifications supplémentaires de subvention par rapport aux barèmes d'aides "ordinaires", à la fois pour les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs procédant à des travaux de réhabilitation, amélioration du confort des logements.
- elle s'accompagne de la mise en place d'une mission permanente de "suivi-animation" afin d'informer les personnes potentiellement concernées et de les accompagner dans le montage des dossiers.

L'OPAH constitue aussi, plus largement, un moyen d'épauler activement les collectivités locales dans leur politique d'habitat et d'urbanisme.

La nécessité de prévoir à l'avance et avec précision l'inscription des importantes dotations budgétaires requises par une OPAH impose, avant l'ouverture de la phase de réception des dossiers, de réaliser une étude préalable.

Ainsi, dans le cas de l'OPAH de Pélussin-Condrieu, le calendrier prévisionnel est maintenant fixé comme suit :

- 1995 : réalisation de l'étude préalable
- 1996 - 1997 - 1998 : montage, suivi et financement des dossiers présentés.

Comme la précédente, cette OPAH est appelée à couvrir le territoire constitué par les 19 communes concernées par le Contrat de Pays de Développement Economique, soit :

- les 14 communes composant le canton de Pélussin (en totalité)
- les 5 communes suivantes, composant, pour partie, le canton de Condrieu (Rhône) : Condrieu, les Haies, Longes, Trèves, Tupin et Semons.

CONTRAT DE PAYS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE PELUSSIN-CONDRIEU

**Le Contrat est maintenant signé entre
la Région Rhône-Alpes et le Syndicat Intercommunal**

Qu'est-ce-qu'un Contrat de Pays ?

Un Contrat de Pays est une procédure pluriannuelle par laquelle un groupement de communes élabore puis met en oeuvre un programme global de développement économique local que la Région Rhône-Alpes s'engage à subventionner dans le cadre de sa politique de soutien à la vitalité des espaces ruraux, face aux grands pôles urbains.

Ce programme couvre un large éventail de domaines d'activités économiques : agriculture, artisanat, commerce, industrie, tourisme.

Quatre Contrats de Pays pour le massif du Pilat :

Dans un souci de cohérence territoriale, la Région Rhône-Alpes a accepté la mise en oeuvre de quatre Contrats de Pays sur le Pilat : canton de Bourg-Argental (8 communes), "Haut-Pilat" (8 communes composant le canton de St-Genest-Malifaux), Pélussin-Condrieu (19 communes dont les 14 communes du canton de Pélussin [Loire] et 5 communes du département du Rhône : Condrieu, Les Haies, Longes, Trèves, Tupin-et-Semons), Pays du Gier (22 communes, dont 8 appartiennent à la rive gauche du Gier, hors Pilat).

Chacun de ces quatre Contrats de Pays est sous la responsabilité de l'une des quatre organisations intercommunales locales qui en assurent respectivement la maîtrise d'ouvrage.

Le même souci de cohérence a conduit chacune de ces quatre structures intercommunales à confier au Parc naturel Régional du Pilat le soin de conduire d'abord la phase d'étude nécessaire à l'élaboration des programmes d'action, puis la phase de suivi-animation. Des thèmes communs inter-Pilat ont pu ainsi émerger et donner lieu à des actions concertées.

A ce jour, ces quatre Contrats de Pays ont, à l'issue de leur phase d'élaboration de programme, été signés par la Région Rhône-Alpes qui s'est ainsi engagée à financer la mise en oeuvre de leur programme, à un taux variant de 30 à 40 % selon les cas.

Au total, les quatre Contrats de Pays du Pilat portent sur un montant de dépenses cumulées de 56 528 120 F, subventionnés à 30 % par la Région Rhône-Alpes (soit 16 801 975 F), étant entendu que d'autres financeurs publics (Conseil Généraux de la Loire et du Rhône, Etat, Communauté européenne) s'ajoutent à ces participations, aux côtés des autofinancements assurés par les collectivités locales, organisations professionnelles, entreprises ou particuliers, maîtres d'ouvrages des différentes opérations concernées.

Pour ce qui le concerne, le Contrat de Pays de Pélussin-Condrieu a été signé le 1er Septembre 1994. Il prévoit la réalisation, sur une durée de 3 ans (1995-1996-1997), d'un programme d'action de développement économique pluri-thématique, d'un coût total de 17 917 000 F, sur lequel la Région Rhône-Alpes apporte 5 218 000 F. Il fait suite à un premier Contrat analogue dont la réalisation s'était étalée de 1987 à 1991 et grâce auquel les 19 communes concernées avaient pu bénéficier d'une enveloppe totale de financement régional d'un montant de l'ordre de 6 000 000 F.

Comment le programme d'actions du Contrat de Pays de Pélussin-Condrieu est-il élaboré ?

Le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) de Pélussin a créé trois commissions thématiques (agriculture, artisanat-commerce-industrie, tourisme), composées chacune de délégués du Syndicat Intercommunal, de représentants professionnels locaux ainsi que des partenaires techniques. Ces commissions, dont la mission consistait à bâtir des propositions de programme, ont travaillé régulièrement de Juillet 1992 à Décembre 1993. Les préconisations d'actions auxquelles elles sont parvenues en décembre 1993 ont été remises à l'assemblée du SIVOM, à qui est revenue la responsabilité d'arbitrage et d'approbation globale. L'Assemblée Générale du SIVOM a finalement approuvé ces propositions en Février 1994 avant de transmettre la proposition de programme à la Région Rhône-Alpes en Avril 1994.

Quels sont les axes d'action du Contrat de Pays ?

Nota : les actions communes à un ou plusieurs autres Contrats de Pays du Pilat sont signalées par le symbole (*)

Axe n° 1 : Lancement d'une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Axe n° 2 : Artisanat-Commerce-Industrie

- mise en place d'une mission d'animation économique ayant vocation à épauler à la fois les entreprises locales et les collectivités locales dans leurs démarches de développement du tissu d'activités (*).

Les autres organisations intercommunales du Pilat ayant prévu une mission analogue, il a été décidé de procéder à l'embauche d'un animateur économique à plein temps qui interviendra à l'échelon de l'ensemble des 4 Contrats de Pays du Pilat, et aurait également le suivi de l'animation de l'ORAC (Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce).

- actions d'information auprès des entreprises (journées d'information à thème...), (*) Pour un meilleur amortissement des coûts de ce dispositif, celui-ci est directement compté avec celui, analogue, prévu dans le cadre du Contrat de Pays du Gier.
- mise en place de dispositifs de formation décentralisés localement (*),
- action d'appui à la transmission-reprise d'entreprises (*),
- élaboration de supports de communication interne et externe (ex : "annuaire" des entreprises locales, plaquette promotionnelle des zones d'activité ...) (*),
- mise en place d'un fonds d'aide à la modernisation destiné à soutenir le financement des investissements au sein des entreprises (*),
- développement de l'artisanat d'art (subventionnement de vitrines)
- étude visant à explorer les possibilités de créer localement une entreprise de transformation de la pomme (compote, jus de pomme).

Axe n° 3 : Agriculture

Les thèmes d'action dans ce domaine reflètent très nettement la forte mobilisation du monde agricole en matière de préservation et de valorisation de l'environnement :

- réduction des nuisances sur l'environnement (mise aux normes des exploitations d'élevage, du point de vue des effluents) (*),
- optimisation de l'utilisation des engrais (en vue de réduire les quantités mises en oeuvre) : plans de fumure (*),
- développement de la lutte intégrée,
- vente directe de produits fermiers : aides à l'investissement pour l'amélioration des conditions de vente sur les exploitations ; communication (édition de dépliants), signalisation (*),
- promotion du fromage de chèvre (action de dynamisation de la commercialisation)

Axe n° 4 : Appui à la filière bois

- inventaires en sapinières privées (*),
- incitation à l'introduction de feuillus (*),
- soutien à la modernisation des entreprises de sciage (*).

Axe n° 5 : Tourisme

- développement des hébergements touristiques : aide à l'aménagement de gîtes ruraux, chambres d'hôtes, gîtes d'étape, hébergements collectifs (*),
- amélioration de l'accueil touristique (par un personnel mieux formé, une logistique mieux adaptée) (*),

Cette action est abordée à l'échelon inter-pilat car les quatre organisations inter-communales ont exprimé le même souhait d'avancer dans ce sens.

- lancement d'une étude visant à mieux cerner les atouts du développement touristique local, en particulier dans une perspective de complémentarité entre les vocations du plateau et celles de la Vallée du Rhône (tourisme fluvial...).
- publication et diffusion de documents promotionnels (à l'échelon du "pays" de Pélussin-Condrieu) proposant de nouveaux produits touristiques basés sur le patrimoine naturel et historiques, les activités...

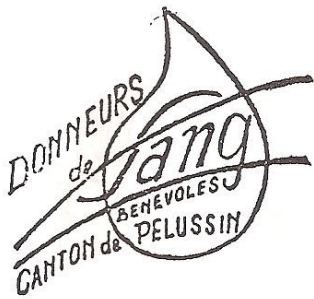
Les données financières relatives à ces 15 actions sont présentées dans le tableau synthétique ci-après.

La présentation détaillée de chacune de ces actions est contenue dans une brochure spécifique qui peut être consultée dans chaque mairie.

* * * * *

ECHEANCIER

ACTIONS (+ = Action Inter-Pilat)	COUT TOTAL en F IIT	SUBVENTION CONTRAT DE PAYS		PROGRAMMATION		
		TAUX EN %	MONTANT en F	1994	1995	1996
1 - Animation Contrat de Pays (+)	573 850	40 %	229 540	76 520	76 520	76 500
TOTAL : ANIMATION	573 850	40 %	229 540	76 520	76 520	76 500
2 - Plan de développement touristique global du Pilat Rhodanien	794 000	46,86 %	347 600	139 000	159 600	49 000
3 - Organisation de l'accueil touristique (+)	515 000	47,57 %	245 000	90 000	90 000	65 000
4 - Développement des hébergements du tourisme vert (+)	4 020 000	20,15 %	810 000	336 700	336 700	136 600
5 - Amélioration des centres d'hébergements (+)	2 000 000	20 %	400 000	400 000	-	-
TOTAL : TOURISME - PATRIMOINE	7 329 000	24,6 %	1 802 600	965 700	586 300	250 600
6 - Animation économique (+)	358 790	50 %	179 395	41 500	67 500	67 395
7 - Maintenir et développer les entreprises existantes (+)	3 104 410	22,65 %	703 160	227 280	237 940	237 940
8 - Communication et promotion	200 000	50 %	100 000	25 000	50 000	25 000
9 - Artisanat d'art	570 700	40 %	228 280	135 000	93 280	-
10 - Opération programmée d'amélioration de l'habitat	1 300 000	30,96 %	402 500	192 500	105 000	105 000
11 - Transformation de la pomme du Pilat : étude de faisabilité	100 000	50 %	50 000	-	50 000	-
TOTAL : INDUSTRIE - ARTISANAT - COMMERCE	5 633 930	29,52 %	1 663 335	624 280	603 720	435 335
12 - Réduire les coûts de production et les nuisances sur l'environnement (+)	1 982 050	38,27 %	758 525	256 440	256 280	245 805
13 - Améliorer et promouvoir les différents circuits de vente directe de produits fermiers (+)	1 612 000	36,49 %	588 200	187 700	200 250	200 250
TOTAL : AGRICULTURE	3 594 050	37,48 %	1 346 725	444 140	456 530	446 055
14 - Améliorer la production sylvicole (+)	619 500	20,30 %	125 800	41 900	41 900	42 000
15 - Scieries : équipements et mise en place d'une coopération inter-entreprises (+)	166 670	30 %	50 000	-	50 000	-
TOTAL : FILIERE BOIS	786 170	22,36 %	175 800	41 900	91 900	42 000
TOTAL GENERAL	17 917 000	29,12 %	5 218 000	2 152 540	1 814 970	1 250 490



LE DON DU SANG

COMPRENDRE POUR DONNER

DES COLLECTES DE SANG sont organisées, à MACLAS, par l'ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG, avec l'accord du Centre de Transfusion Sanguine de ST-ETIENNE.

Le calendrier de ces collectes est le suivant :

mercredi	15	Mars	1995
mercredi	12	Juillet	1995
mercredi	15	Novembre	1995

à la salle des fêtes, de 17 à 19 heures.

En FRANCE, chaque année, trois millions de dons seraient nécessaires pour assurer la survie des malades et blessés. Il en manque et il faut en importer. **Le sang est encore irremplaçable aujourd'hui.** Chacun de nous peut, un jour, en avoir besoin.

Donner son sang est un geste de solidarité naturelle et sans aucun danger car tout le matériel utilisé est stérile et à usage unique.

Un entretien médical a lieu avant chaque prélèvement.

Les Donneurs refusent que leur sang, tout comme un organe, fasse l'objet d'un commerce. C'est pourquoi le don est volontaire, gratuit et anonyme.

Une documentation plus complète sur le sang et son utilisation peut vous être donnée lors des collectes.

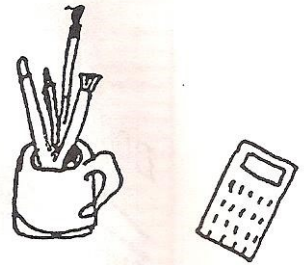
Ne venez pas à jeun à une collecte, mais éviter d'absorber des graisses, de l'alcool ou de l'aspirine.

Une collation substantielle est offerte après le don, pour permettre un instant de détente agréable, servi par des personnes bénévoles de l'Association Cantonale.

VOUS SOUHAITEZ DONNER VOTRE SANG, SOYEZ-EN CHALEUREUSEMENT REMERCIÉ !



ECOLE PRIVEE



Ce 2 Septembre 1994, 122 enfants prirent le chemin de l'école privée où ils retrouvèrent les institutrices :

M ^{elle} PAYANT Françoise, Directrice	:	CM1-CM2
M ^{me} CHATAGNON Marie- Christine	:	CE1-CE2
M ^{elle} LOMBARD Gisèle	:	CP
M ^{elle} TABOURY Béatrice	:	MS-GS
M ^{me} STOFFEL Maryse	:	PS

ainsi que

M^{me} RIMAUD Claude qui a vu son contrat emploi solidarité transformé en contrat consolidé,
M^{me} MOREL Nicole contrat emploi solidarité renouvelé pour un an.

O.G.E.C. - A.P.E.L.

Une trentaine de parents assistèrent à l'assemblée générale du 21 Octobre 1994, ce qui permit d'élire les bureaux suivants :

Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques

Présidente	:	FIASSON Marie Agnès
Vice-Présidente	:	TILLET Monique
Trésorières	:	TEYSSIER Marie-Reine CELLARD Nicole
Secrétaire	:	BOURSIER Anne
Membres	:	TRANCHAND Chantal, REURE Marie-Noëlle, GAUCHER Jean-Pierre, BAROU Jean-Yves, GONZALES Jean-Pascal, MARTHOURET Christian, COUMOUL Claude, LIMONE Jean-Pierre.



Association des Parents d'Elèves :

Présidente	:	DUPINAY Jacqueline
Vice-Présidente	:	DUPINAY Pierrette
Trésorière	:	VIGNAL Valérie
Secrétaire	:	LE MASSON Hélène
Membres	:	GROSJEAN Catherine, BARDY Annie CHATAGNON Marie-Christine, LAFFAY Catherine BOUCHER Josette, PAYEN Brigitte.



Travaux :

Durant les vacances d'été, la réfection d'une partie du toit, et le renouveau des peintures aux fenêtres de chaque classe ont fini d'embellir l'école.

Ce qui a permis d'organiser une matinée porte ouverte le 1er Octobre 1994.

Cette manifestation a attirée beaucoup de personnes : parents, grands-parents, futurs parents, artisans ainsi que les représentants de la municipalité.

Projets 1995 :

Travaux

- Poursuite Réfection électricité
- Peinture intérieure des classes
- Remplacement progressif du mobilier scolaire

Sorties

Echange entre les élèves de CE et CM des écoles de Chuyer, Colombier et Maclas.

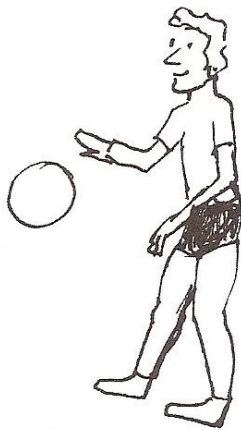
Activités

Le pique-nique annuel prévu le 18 Septembre 1994 a été annulé à cause d'intempéries.

Dates des manifestations

- Concours de belote : 11 Décembre 1994
- Arbre de Noël : 20 Décembre 1994 à 18 h avec spectacle
- Soirée familiale : 25 Mars 1995 à la Salle des Fêtes de MACLAS.
- Bol de riz : 7 Avril 1995 (avec la participation de monsieur Sage Jean, ami fidèle de Soeur Emmanuelle)
- Kermesse : 25 Juin 1995

Nous souhaitons une bonne année scolaire à tous les enfants et nous vous présentons nos meilleurs voeux pour 1995.

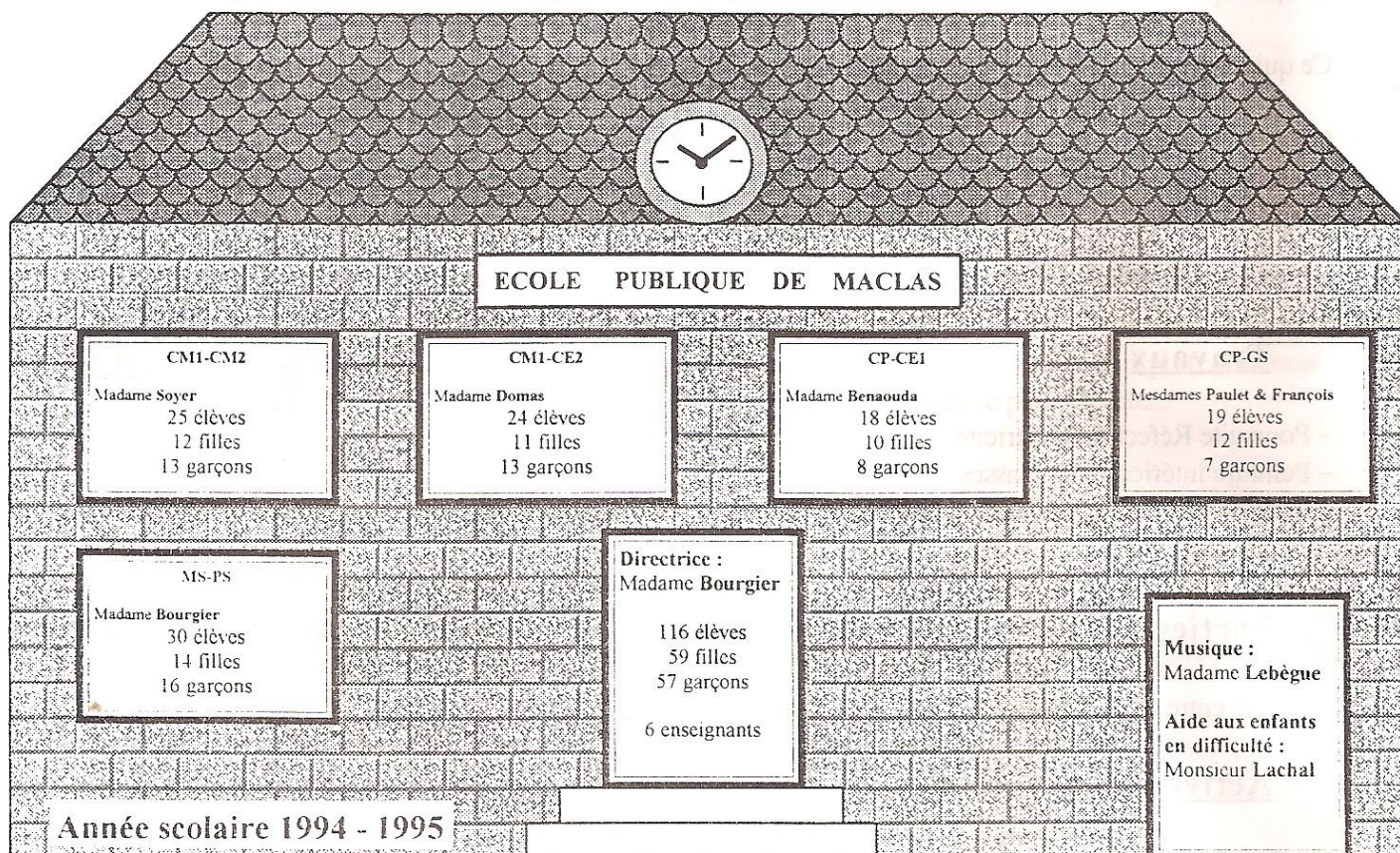


Les Bureaux
et le Corps Enseignant.



DU COTE DE L'ECOLE PUBLIQUE...

A l'attention des nouveaux Maçlaires arrivant chaque année dans notre cité et de tous ceux qui ne connaissent pas bien l'Ecole communale et aussi bien-sûr, des petits et des grands qui y travaillent, nous vous présentons "la maison":



Après les élections des représentants des Parents au Conseil d'Ecole, voici la composition de l'organisme officiel de concertation tripartite (Elus, Parents, Enseignants) chargé de veiller à la bonne marche de notre école:

Liliane BOURGIER, Directrice, Présidente du Conseil d'Ecole
 Jean JUTHIER, Maire
 Nicole CHARDON, Conseillère municipale
 Laetitia MONTES (Suppléante Nathalie QUESTE) Parents PS/MS Maternelle
 Corinne HERVE (Suppléante Nathalie CHETAIL) Parents GS/CP
 Nicole LAGERSIE (Suppléante Céline GIRODET) Parents CP/CE1
 Véronique MOUSSET (Suppléante Véronique GEOFFRAY) Parents CE2/CM
 M. Dominique MARTINEAU (Suppléante Françoise GAUDET) Parents CM1/2
 Dominique FRANCOIS, Noelle PAULET, Marie-Paule BENAOUA, Nadine DOMAS, Françoise SOYER, Jean-Paul LACHAL, Enseignants
 Annie CHAUVET, DDEN (Déléguee départementale à l'Education Nationale)

L'Inspectrice de l'Education Nationale, Mme Annie DERRIAZ, assiste de droit aux réunions, alors que Geneviève GERONSART, ASEM (Agent spécialisé des Ecoles Maternelles), Guy VERRIER, Président du Sou des Ecoles pour les actions en relation avec la vie de l'école, Claudine LEBEGUE, Intervenante en musique, les Médecins et Infirmières scolaires, les Assistantes sociales y assistent, avec voix consultative, pour les affaires les intéressant.

QUELLES ACTIONS POUR UN SOU DES ECOLES EN 1995 ?

Créé en 1888, juste après le vote des lois laïques de Jules FERRY, le **Sou de MACLAS** comme les 5 000 autres fondés alors en France, avait pour objectif premier de permettre à **tous les enfants du Peuple** de fréquenter régulièrement la toute nouvelle **Ecole de la République**. Cela se traduisait à l'époque par l'achat de galoches ou de blouses pour qu'**aucune discrimination** ne s'opère à partir de la tenue vestimentaire! Quant aux ressources de la Société, elles provenaient essentiellement du "sou" (5 c.) que les gens glissaient dans les urnes disposées dans les bistrotts du village. (D'où le nom de Sou des Ecoles).

Disposant de budgets de l'ordre de 3 ou 400 F., le Sou donnait aussi aux élèves les fournitures scolaires individuelles, les friandises de Noël et les livres de Prix de fin d'année. **Militer au Sou des Ecoles** il y a un siècle, c'était vouloir que les enfants du Peuple reçoivent l'**enseignement de la Liberté et de l'Egalité**, dans le **respect mutuel des croyances et des opinions**.

Fidèles aux principes fondateurs et aux valeureux précurseurs, **nous poursuivons ce combat-là**. Car, répondant à l'appel de Jean MACE dès 1866, ils furent très nombreux ceux qui adhérèrent à ce formidable projet : la première grande pétition laïque reçut **1 267 227 signatures** en 1872 et **3 000 Conseils municipaux** prirent des positions favorables à l'institution de l'**Ecole laïque**.

Les temps ont (heureusement) **changé** et bien des acquis de cette lointaine époque, considérés comme pure utopie quelques années auparavant, nous paraissent aujourd'hui comme des choses toutes naturelles et immuables. Mais qu'on y prenne garde, **un siècle est peu** à l'échelle de l'Histoire, et **le combat pour la Laïcité est plus que jamais nécessaire**.

Les événements actuels, ici ou là-bas, doivent nous inciter à la **vigilance**. La participation d'**un million de manifestants** (dont plus de 80 du Pélussinois) le **16 janvier 94** à Paris, contre l'abrogation de l'article 69 de la loi Falloux, ne peut que nous rassurer de ce point de vue.

Dans ces conditions, notre Sou continue, à sa mesure, le travail quotidien pour "la démocratie, par l'éducation et la culture".

En direction des **Enfants** essentiellement, avec la lecture, le cinéma, le théâtre, le sport USEP, les sorties et voyages éducatifs, les classes transplantées.

Déjà les enfants ont pu applaudir à Maclas et à Pélussin deux très beaux **spectacles** : à la Salle des fêtes le 24 novembre, "Graine de Malice" a joué " Pour mieux te manger " et à la salle municipale St Jean, Zigomatics Cie, "Oscar et Clara".

Toujours en collaboration avec l'UCOL-Pélussin, le **circuit-cinéma** a redémarré : au programme 3 films de genres différents, "Les trois cadeaux merveilleux", film allemand, "Les aventures du Baron de Münchhausen", film anglo-italo-espagnol et "Les aventures du timbre perdu" film canadien.

Les classes ont également participé à diverses **sorties à finalité pédagogique** : les GS/CP ont visité le "jardin vieux" à St Maurice l'Exil, les CM, la

Centrale nucléaire de St Alban, tandis que les plus petits de PS/MS visitaient les vergers maclaires avec leurs correspondants de Jonzieux.

Un **travail sur l'Environnement** est aussi mené avec l'Association stéphanoise "Millefeuilles" (fabrication de papier et réflexion sur le problème du bruit).

Les élèves de cycle 2 ont participé à une **rencontre cantonale USEP** de jeux sportifs.

Enfin, la **fête de Noël** du 16 décembre a vu les "Mange-Caillasse" et leur orchestre de bassines donner pour petits et grands un spectacle "qui décoiffe".

Les **Ados et les Adultes** ne sont pas oubliés avec les débats, les réunions d'information et sa **section sportive UFOLEP** qui permet à toutes et à tous, quels que soient l'âge, le sexe et le niveau de pratique, de trouver son plaisir en faisant du **vélo** ou du **VTT**, de la **marche**, de la **natation**, du **korfball** ou du **ski**.

La licence omnisports peut être obtenue sur simple présentation d'un certificat médical d'aptitude (moins de 120 jours) et en réglant sa cotisation annuelle à l'**USEM** (UFOLEP Sou des Ecoles de Maclas).

Pour tout renseignement, on peut s'adresser à l'école publique ou téléphoner au 74/87/43/59.

Le **mot de la fin** sera celui du nouveau **Président Guy VERRIER**, qui vient de succéder à Bernadette RONDET et à Roger ROUX qui ont quitté le Conseil d'Administration après de longues années de dévouement :

*"Après les calendriers de fin d'année de l'OCCE, les élèves de l'Ecole publique vous proposent d'acheter des **cartes de loto** dont le tirage aura lieu le **dimanche 22 janvier 95** à la Salle des Fêtes. De beaux et nombreux lots sont à gagner sur le thème, cette année, de l'invitation à la détente. Tout un programme!*

*Les meilleurs vendeurs seront sans doute les élèves du CM2 déjà très motivés, puisqu'une partie du prix de vente leur sera attribuée pour l'organisation de la **Classe de neige** au Col des Saisies avec une classe de Roisey, la dernière semaine de Mars.*

Merci à vous tous de leur réserver le meilleur accueil."



NOS ANCIENS

Le 6 Septembre nous reprenons notre Club après Juillet et Août sans activité.

Nous sommes toujours très contents de nous retrouver pour une année entre amis, mais notre premier mardi est triste. Nous venons d'apprendre la mort d'**Aimée PARRET**. Nous pensons très fort à notre amie.

Fin Juin, nous avons fait notre voyage dans le **VERCORS** :

ROMANS – St-NAZAIRE-en-ROYANS – PONT-en-ROYANS – CHORANCHE où nous avons visité les grottes qui sont merveilleuses, uniques en Europe, avec ses "macaronis", des stalactites tubulaires d'un diamètre de 4 mm et 3 mètres de longueur. c'est un phénomène rare et unique, vraiment très intéressant, à découvrir en compagnie d'un guide.

Le repas est pris à **Ste-EULALIE**, très appréciés de tous.

L'après-midi **LES GRANDS GOULETS – LA CHAPELLE-en-VERCORS – VASSIEUX** (visite du cimetière national), de mauvais souvenir pour les anciens. Continuation par **VILLARS-de-LANS – LANS-en-VERCORS** (visite de la magie des automates) très intéressant à voir, puis retour à **MACLAS**. Nous avons passé une journée formidable.

• Les mardis : toujours jeux et goûter. Un moment agréable pour tous.

Nous avons fêté les 80 ans de nos deux amis :

DAVID Edouard

DEGOUT DE VISSAC Lucien

ce mardi un goûter plus copieux pour les 89 ans de Mme **CHARDON Angèle**.

Notre concours de belote a eu lieu le dimanche 13 Novembre, très réussi avec une forte participation, et le repas de notre Club le 29 Novembre chez **TRANCHANT-THIVALLE à BESSEY**.

A bientôt.

La Secrétaire
S. DEGOUT DE VISSAC

Le Président
L. COLLOUD



CHEF D'OEUVRE REALISE PAR UN DE NOS ANCIENS



M.J.C.



Beaucoup de MACLAIRES et, en particulier, ceux qui participaient à un club de la M.J.C. ont été consternés par la dissolution de L'ASSOCIATION MAISON des JEUNES et de la CULTURE.

Pour comprendre ce qui s'est passé, il est bon de faire un pas en arrière et de suivre l'évolution au fil des ans.

Fondée au début des années 70, la M.J.C. se donne comme but fondamental de promouvoir et d'étendre la culture et les loisirs au sein de la communauté de MACLAS, et, à terme, des communes voisines.

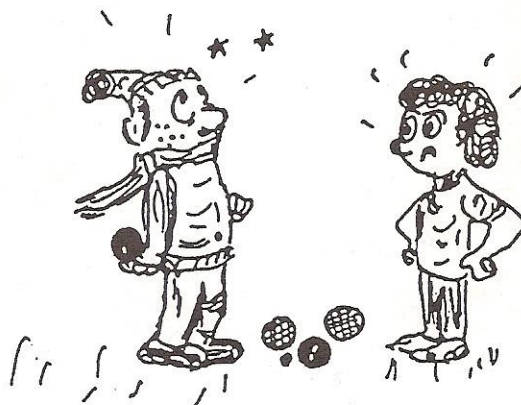
A cette époque, les jeunes et les adultes étaient moins sollicités par l'attrait d'autres activités. Aussi, les CLUBS florissaient et se mettaient en place autour d'un noyau de bénévoles que constituaient le CONSEIL d'ADMINISTRATION et le CONSEIL de MAISON.

Pendant de nombreuses années, la M.J.C. n'a cessé de progresser en activités et en membres actifs. Ce terme (actif) est intéressant. Nous verrons pourquoi plus loin !

La M.J.C. a été aussi le point de départ de plusieurs associations qui ont pignon sur rue à MACLAS. C'est ainsi que le SKI-CLUB et le TENNIS-CLUB sont nés à la M.J.C.

Autre fait marquant, c'est à la M.J.C. qu'on eu lieu les premiers balbutiements du jumelage avec MAREUIL-sur-AY.

Sur le plan financier, la M.J.C. n'a jamais eu trop de problème, ceci grâce d'abord aux diverses subventions (Communales, Conseil Général et Union Régionale des M.J.C.) ainsi qu'à l'apport des cotisations des membres, et par les fêtes et manifestations organisées au sein de la M.J.C.



ALORS POURQUOI CE NAUFRAGE ?

Pendant longtemps, les activités ont fonctionné grâce aux bénévoles. Ces derniers, tout en prodiguant leur savoir-faire, passaient beaucoup de leurs loisirs à s'occuper des autres.

Nous devons donner un grand coup de chapeau, et des remerciements qui sont peut-être un peu tardifs.

Aucune lassitude de la part de ces personnes ; mais au fil des saisons, un courant s'est installé. Petit à petit, chacun désirait, au sein de son activité, une personne compétente et agréée pour diriger le groupe.

Bien évidemment on a trouvé des personnes compétentes et agréées. Mais il a fallu rétribuer ces personnes qui, d'ailleurs, faisaient très bien leur travail, et les membres de chaque Club étaient heureux d'avoir, ou un moniteur, ou un professeur. Chacun payait sa quote-part et tout se déroulait à merveille.

Mais, car il y a un mais ! Ces dernières années les membres (actifs) se sont transformés en membres (passifs) ; non pas passif par rapport à l'activité qu'ils pratiquaient, **MAIS PASSIFS SUR LE PLAN ASSOCIATIF**, c'est-à-dire qu'il était de plus en plus difficile pour le Conseil d'Administration de la M.J.C. de trouver des gens pour s'occuper, ou organiser des fêtes ou autres manifestations, et **SURTOUT POUR PRENDRE DES RESPONSABILITES** en tant que membre du Conseil d'Administration.

D'autre part, pour gérer une association qui comprenait plusieurs salariés, il faut une certaine compétence. C'est sans aucun doute, ce qui a manqué à certains responsables chargés de la gestion financière.

Tout le monde connaît le résultat de cette accumulation de faits : **LA DISSOLUTION** de la M.J.C. et ceci malgré 300 adhérents et un nombre d'activités florissantes.

Pour conclure, et avant de tourner la page, REMERCIONS tous les Présidents et les membres du Conseil d'Administration qui se sont succédés depuis plus de 20 ans, tous les responsables d'activités par qui et grâce à eux un grand nombre de MACLAIRES a pu s'exprimer au sein de leur activité préférée.



SAPEURS POMPIERS



Rappelez-vous CHAVANAY et récemment LA VOULTE en Ardèche : deux catastrophes ferrovières de très grande ampleur.

Devant ce type de phénomène, deux actions à mener :

1) La prévention pour éviter que cela ne se reproduise, revoir les moyens de transport : itinéraire sans risque (non traversée d'agglomération), transport dans des moyens encore plus sûrs etc... Malgré toutes les précautions, la sécurité n'est pas à 100 % .

2) La protection en cas de sinistre. Pour lutter contre ces incendies hydrocarbure, il existait très peu de moyens dans le canton jusqu'à ce jour.

Au début du printemps, le CENTRE DE SECOURS, avec l'aide financière très importante de la Commune essaye de palier à ce manque.

Nous possédions un camion citerne grande capacité (C.C.G.C.) équipé de la façon suivante :

- = Pompe 60 m³ - 5/7 bar
- = Citerne ronde 11.000 litres sur chassis Mercedes.

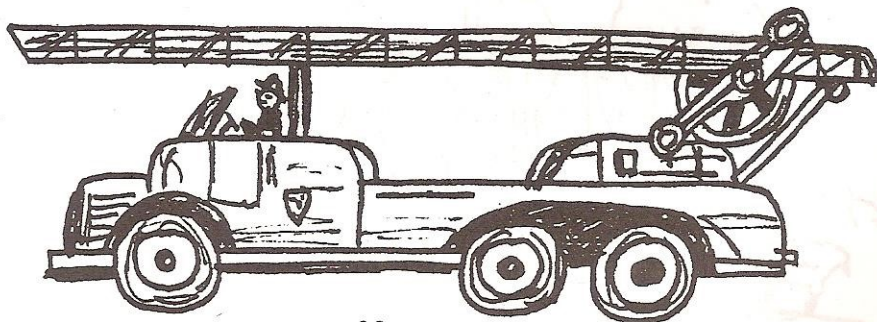
Avec un aménagement très important, mais sans toucher au chassis, nous avons fait de ce véhicule, avec le concours des établissements suivants :

- DUROURE à Boulieu-Les-Annonay pour la carrosserie
- GUILLON à Félines pour la citerne (citerne carrée pour plus de sécurité, stabilité du véhicule dans les virages)
- DESAUTEL de Montluel (01) pour la partie hydraulique

un engin polyvalent équipé de :

- = 800 L. d'émulsifiant - 8.800 L. d'eau
- = pompe de 120 m³ - 15 bars (ou 2.000 litres minutes)
- = une lance monitoire, débit de 1.500 litres minute

Ce véhicule est unique dans le département. Souhaitons, malgré tout, de ne pas en avoir l'utilité.





Un RENAULT TRAFIC d'occasion a été acquis avec l'argent de l'Amicale. Ce véhicule est classé V.T.U. (Véhicule Toute Utilité)

Si l'efficacité de nos interventions passe par la formation du personnel, elle passe aussi par les moyens dont nous disposons.

A l'heure où j'écris ces quelques mots, des pompiers passent parmi vous pour présenter le traditionnel calendrier.

Merci pour votre accueil – Merci pour vos dons.

Enfin quelques dates à retenir :

8 Janvier 1995 : concours de belote
26 Février 1995 : Thé dansant

deux manifestations organisées par notre Amicale.

Au seuil de l'année nouvelle, le Chef de Corps et tout son personnel vous souhaitent de passer de bonnes fêtes et vous présentent leurs vœux pour 1995.

Pour les Sapeurs Pompiers
Le chef de Corps

S/C CHARBONNIER Ch.



ECOLE DE MUSIQUE



Quelle panique cette musique!

** Alors ? notre nouvelle équipe mise en place depuis déjà un an, a-t-elle réussi à tenir la barque ?

++ C'est pas vrai ! un an déjà, et moi qui n'ai toujours pas classé mes "paperasses".

** T'inquiètes pas RORO, même si pour le moment c'est la course, ça va se calmer. La rentrée c'est toujours comme ça. Les parents s'inquiètent pour leurs petits musiciens en herbe, beaucoup plus que les enfants eux-même d'ailleurs.

++ Ha ! sacrés parents, pas facile déjà de faire réciter les leçons, de surveiller les exercices de lecture, de math, ... voilà qu'en plus les gosses vont y ajouter des clefs de sol, des clefs de fa, des bémols, des doubles et triples croches. Allez et pourquoi pas des triolets ? Quelle panique cette musique ! ? ! ?
Qu'est-ce que tu en penses HERVE ?

** Comme tu dis JEAN-MI, c'est pas simple. Bon on s'occupe de cette audition pour le mois de Février ?

++ Il va falloir y penser. On rassemble tous les élèves avec leurs profs, et chacun nous joue un morceau de musique, comme ça, sympa ; histoire de montrer à papa et maman que même avec une batterie qui fait trembler les murs on peut jouer quelque chose de beau. Si Si ...

Bon et puis je compte sur toi pour faire une petite pub pour le trombone et les gros cuivres, parce que c'est vraiment la pénurie en ce moment.

** Pas de problème tout est déjà réglé ; on peut donner rendez-vous à tout le monde à l'Eglise de Bessey, le 4 Février 1995 pour une nouvelle audition de l'ECOLE de MUSIQUE de GAMBADON.

++ Génial, il ne nous reste donc plus qu'à contacter la municipalité pour le p'tit verre de l'amitié comme d'hab ! Tiens en parlant de municipalité, JEAN-CLAUDE, comment s'est passé cette année côté subventions ?

** Hé bien je crois qu'on peut remercier nos 7 communes qui nous ont une nouvelle fois allouer une participation financière, de même que le Conseil Général, sans qui il nous serait difficile de faire fonctionner l'Ecole. A tous merci.

++ Bien sûr, d'ailleurs ANNE vient de recenser tous les élèves pour débiter les dossiers de subventions A.D.D.I.M. pour 94/95, et je crois que ce n'est pas évident. N'est-ce pas ANNE ?

** Bof ! cette année ce fut presque un jeu d'enfant depuis que tout est enregistré dans l'ordinateur ; c'est beaucoup plus simple de gérer la bonne centaine d'élèves de l'Ecole.

++ Et puis surtout qu'il y a les adultes qui se mettent au solfège maintenant.

** Ha je savais bien qu'ils finiraient par être jaloux ! Mais de toute façon il n'y a pas d'âge pour commencer la musique. On va d'ailleurs en profiter pour rappeler aux personnes intéressées que tous les samedis matins de 9 h 30 à 10 h 30, il y a un cours de solfège pour adulte débutant.

++ Au fait, et le stage JEAN-MI, on le réorganise parce que moi, avec cette année sous les drapeaux, j'ai tout raté...

** C'est vrai que ça s'est bien passé, et je crois que la trentaine d'enfants et la dizaine de gentils organisateurs vont garder un bon souvenir de cette semaine musicale au Bessat. Mais pour cette année, on va faire une trêve, surtout que la Rose, notre super directrice est partie faire des études à la Capitale, et un stage sans elle perdrait tout son charme. Tu crois pas BERTRAND ?

++ Ah Ben sans la Rose ...Bon mais pour marquer le coup on fait une fête de fin d'année, vu que les examens de solfège et d'instrument vont avoir lieu les 17 et 20 Mai, il faudra bien motiver tout le monde jusqu'au 24 Juin.

** Ca marche, on bloque le 24 Juin ; on invite les parents pour une fête de fin d'année de l'ECOLE de MUSIQUE de GAMBADON.

++ Et qu'est-ce qu'il y aura à cette fête ?

** Ben écoute, on va se tourner vers nos professeurs ; ils vont bien nous trouver un truc ... Surprise ...
Alors PASCAL, financièrement comment ça se passe ?

++ $1237 \times 25 + ? : 329 - XYP \times ??? = \dots =$
en résumé, ça se maintient, tout va bien.

** Eh bien c'est parfait tout ça, alors tout le monde en voiture, on est reparti pour un tour...

++ Hé Hé Hé ! Avant de partir, pour le cas où on ne reviendrait pas, on vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 95.

M
U
O
R
V

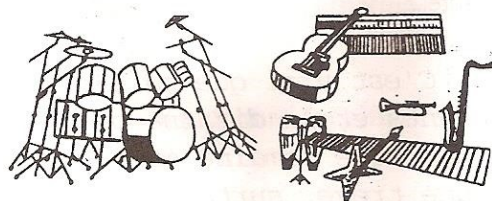
Quelques dates pour 1995 :

Samedi	4	Février	:	à partir de 20 h 30, à l'Eglise de BESSEY, audition ouverte au public
Mercredi	17	Mai	:	examen de Solfège (tous niveaux)
Samedi	20	Mai	:	examen d'instrument (tous niveaux)
Samedi	24	Juin	:	fête de fin d'année

SOCIETE MUSICALE DE MACLAS

En début d'année la société musicale a connu des changements au sein de son bureau. Celui-ci se compose désormais de :

Présidente	:	CLUZEL Christèle
Vice-Présidente	:	DUPUIS Laurent
Secrétaire	:	CLUZEL Sandrine
Secrétaire Evolution	:	RIBOULON Christiane
Trésorier	:	BLOQUET Bruno
Trésorier Adjoint	:	Gaon Alain



Plusieurs projets pour cette année 1994/95 sont déjà en cours. Le premier est l'élaboration d'une nouvelle tenue de corso. Notre tenue actuelle ne correspond plus à ce que recherche les organisateurs de corsos, car trop stricte et pas assez colorée.

Le second grand projet est le concert rock organisé par les musiciens. Celui-ci devrait avoir lieu le 27 Mai 1995 à Maclas.

Dates des manifestations :

10 Décembre	:	Concert à l'Eglise de Roisey
11 Mars	:	Soirée Familiale
22 Avril	:	Concert annuel

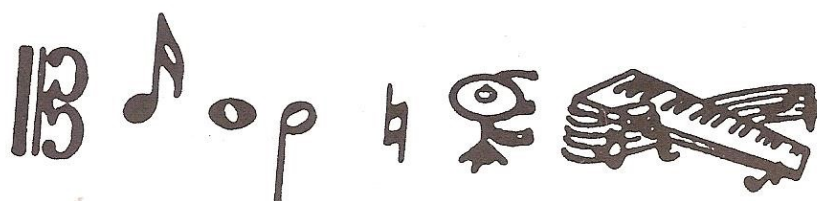


Cette année, le groupe évolution a retrouvé deux anciens qui sont **Gérard MOUSSET** au tambour et **Bernard LACARELLE** au baryton.

Avis aux intéressés :

Le Big-Band recherche un pianiste. Toute personne désireuse de se joindre à eux est priée de contacter **Laurent DUPUIS** ou **Roland Rivory**.

C. CLUZEL



CLUB VABONTRAIN

Après la disparition de l'Association M.J.C., le CLUB DE MARCHE a été dans l'obligation de trouver une autre structure juridique. C'est chose faite. L'A.S.M. (Association Sportive de Maclas) accueillera ce Club consacré à un sport : LA MARCHE.

Pour mener à bien cette nouvelle section de l'A.S.M., un bureau a été élu :

Président : **ROUDON Paul**
Secrétaire : **HADIDI Jacqueline**
Trésorière : **JACQUET Maryse**
Membres : **GAY Hélène**
WROBEL Edouard
ORIOU Lucienne

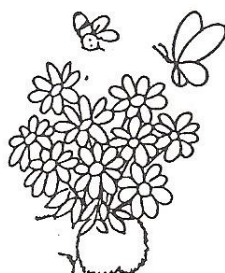


PROGRAMME DE L'ANNEE 1995

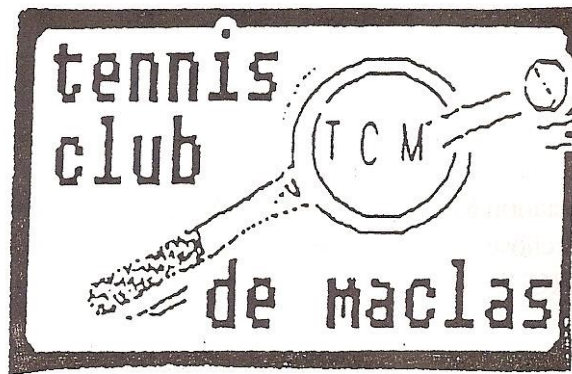
8 JANVIER	:	Véranne avec soupe aux choux
5 FEVRIER	:	St-Julien Molin Molette
5 MARS	:	Roisey
2 AVRIL	:	St-Croix-en-Jarez
1 ^{er} MAI	:	Beaujolois
11 JUIN	:	Monts du Forez
2 JUILLET	:	La Chartreuse
2 et 3 SEPTEMBRE	:	Les Calanques de Cassis
1 ^{er} OCTOBRE	:	Gorges de la Loire (Barrage de Villerest)
5 NOVEMBRE	:	Sortie Surprise
3 DECEMBRE	:	Chuyer

La marche est un sport à la portée de tous. N'hésitez pas à venir grossir les rangs de ce **CLUB TRES SYMPATIQUE**.

Pour tous renseignements Tél. 74 87 35 12



Paul Roudon



La saison vient de se terminer pour le Tennis Club, par son Assemblée Générale le 5 Novembre 94. Celle-ci a permis de dresser le bilan sportif et comptable de cette année écoulée.

L'accent doit avant tout être mis sur la nette augmentation de ses adhérents.

Nous pouvons que nous en réjouir !

En effet, le nombre est passé de 32 à 57 joueurs. Le club a eu le plaisir d'accueillir 25 nouveaux jeunes. Pour eux, rappelons qu'un stage d'une semaine avait été organisé en Mai suivi d'un tournoi en Juin.

Pour les adultes, un stage fût également mis en place (par le Comité de la Loire cette fois) de Mars à Octobre : stage débutants puis de perfectionnement.

Le tournoi interne s'est déroulé quant à lui le 6 Août. Comme prévu, sa formule était nouvelle puisque double mixte et..."à la cloche" (la partie ne se jouant pas au nombre de points mais au temps écoulé).

En ce qui concerne les prévisions pour l'année 95, la priorité reste donnée aux jeunes, tout en reconduisant ou reformulant les activités précédemment citées. Pour l'an prochain toujours, la municipalité nous a informé qu'elle étudiait la possibilité de repeindre le court. Nous souhaiterions qu'elle envisage également la réfection du grillage.

Les licences, enfin, conservent les mêmes tarifs :

Adultes : 200 Frs
Couples : 330 Frs
Enfants : 110 Frs

Elles sont en vente dès à présent chez Viviane DUMAS, A RAMBERT 42520 MACLAS.

Le Tennis Club vous souhaite une bonne et heureuse année 1995.

LE PRESIDENT



SKI-CLUB de MACLAS

Les activités du SKY-CLUB de MACLAS sont la continuation de ce qui est en place depuis plusieurs années.

Bilan du calendrier de la saison 93-94

La sortie du 19 Décembre 1993, à la Plagne, a réuni 28 skieurs. Ce jour-là la neige, était au rendez-vous.

Une deuxième sortie a eu lieu le 6 Février 1994, à Villard-de-Lans. 34 personnes ont répondu présentes. Malgré un léger brouillard sur quelques pistes, le groupe est revenu enchanté.

Camp de ski du 27-02 au 05-03-94

C'est au chalet "LES PRES VERTS" chez BERTHE à VILLARS-de-LANS qu'a lieu ce séjour de neige.

51 enfants et adolescents ont pris place dans le Car Meyer, et conduit par "Tatane", le dimanche 27 Février à 14h30, pour retrouver seulement 5 adolescents de MAREUIL avec leurs deux animateurs.

Déroulement de la semaine : le matin à l'école de ski :

11 enfants débutants

7 préparèrent la 2^{ème} Etoile

8 la 3^{ème} Etoile

7 ont pris des cours pour obtenir la flèche (bronze ou argent)

13 bons skieurs partageaient avec les animateurs du Ski-Club



Un plus cette année (INITIATION AU SURF) activité décidée au dernier moment par les jeunes.

10 adolescents, accompagnés d'un moniteur de l'Ecole de Ski, ont descendu les pistes de cette station du Vercors, ce grand pays calme de moyenne montagne.

Tous les après-midi, ces groupes étaient encadrés par l'Equipe d'administration du CLUB de MACLAS.

Les soirées ont été bien animées : jeux, dessins, chants, sortie patinoire, match de hockey sur glace, et bien sûr la "BOUM".

Retour de ce séjour ensoleillé le samedi 5 Mars à 21 h sur la place de l'Eglise.

2 et 3 avril 1994

Week-end pour les jeunes à VAL-CENIS.

Ils étaient 31 au départ, décidés à passer 2 jours à skier, s'amuser, se défouler. Ils étaient hébergés dans un superbe chalet. Les repas furent délicieux et l'ambiance chaleureuse. A l'année prochaine.

7 et 8 Mai 1994

Week-end V.T.T. La date mal choisie, nous a réduit le nombre de participants. C'est le groupe des animateurs et deux enfants qui ont pédalé pendant deux jours. Ils passèrent la nuit au gîte de PAVEZIN, après un bon repas chaud. C'était un week-end sympathique.

Le camp de randonnée n'a pas été programmé cette année, trois de nos animateurs n'avaient pas leurs vacances au mois d'Août. Le bureau du SKI-CLUB tient à garder la même équipe pour ce genre de sport.

Fin de la saison 93-94

Que la fête du ski recommence en 94-95

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 29 Octobre 1994. Ils nous manquait beaucoup de parents, mais les jeunes étaient présents.

Programme de l'année :

Sortie le 18 Décembre 1994 ou une journée pendant les vacances de NOEL.

Week-end : 21 et 22 Janvier 1995

Week-end : 18 et 19 Mars 1995

Lieu à déterminer selon l'enneigement

Camp de ski du 12 Février au 18 Février 1995 à VILLARS-de-LANS

Les inscriptions sont ouvertes auprès de Mme Marie DERVIEUX Tél. 74 87 36 15

ou Mme Josée ROBERT Tél. 74 87 38 16

Pour le week-end V.T.T. et le Camp de Randonnée, nous discuterons avec les adolescents pour choisir la date, et surtout pour savoir si ces activités les intéressent encore.

Carte neige

Elles sont en vente auprès de Bruno RAJET, Sylvie MOUNIER, Marie DERVIEUX, Josée ROBERT.

Bonne neige et bonne année !

Marie DERVIEUX

MT
PUL
CHAT
CHRA
FRANTU

MOTO-CLUB



Pas de supercross prévu pour 1995. En effet, après mure réflexion, le bureau a décidé à l'unanimité de ne pas reconduire l'organisation de cet évènement. Une telle manifestation demandant une disponibilité et un investissement financier énorme.



L'A.S.M. partie de rien a organisé huit manifestations :

- 1 démonstration
- 4 motocross extra-régionaux
- 3 supercross nationaux

Toutes ont été couronnées de succès rassemblant des milliers de spectateurs. Les meilleurs pilotes français sont venus rouler sur notre terrain qui est désormais connu au niveau national et répertorié dans la liste des meilleurs terrains de l'hexagone.

Prochaine édition en 96 ? Peut-être... En attendant le MOTO-CLUB ne meurt pas pour autant. Le terrain a été rendu plus accessible et permet maintenant aux pilotes du Club de pouvoir s'entraîner correctement. Les résultats suivent. Les licenciés de l'A.S.M. MACLAS se classent régulièrement dans les cinq premiers de leur catégorie respective :

*championnat de ligue motocross - quad - enduro - endurance T.T.
vitesse - supercross et supermotard*

Les couleurs de l'A.S.M. MACLAS ont brillé sur bon nombre de podium tout au long de cette saison. Après le saut à l'élastique du mois de Mai, 28 motards se sont rendus au "POINT BALL" de Lyon, nouveau jeu en provenance directe des U.S.A. Ambiance, fou rire et bonne humeur ! à essayer absolument !!!

Deux mots au sujet de "PILAT POUR TOUS" dans l'affaire qui oppose cette association à la direction du Parc du Pilat, mercredi 9 Novembre le Commissaire du Gouvernement a demandé l'annulation de l'arrêté concernant l'interdiction de circuler sur les chemins ruraux. Quand on sait qu'une décision du Commissaire du Gouvernement est suivie à 90% par les juges du Tribunal Administratif, on va droit à l'annulation pure et simple de cet arrêté abusif. Verdict dans le prochain numéro.

A bientôt.



Le Président

FOOTBALL CLUB DE MACLAS



Après une longue trêve estivale, nous voilà reparti pour une saison 94-95.

Ces vacances, très souhaitées, nous donnent souvent un temps de réflexion, car la saison est longue et astreignante. Donc cela nous a permis de faire "le vide" sauf bien entendu pour la partie administrative qui prépare la prochaine saison avec inscription des équipes, renouvellement des licences et cotisations, assurances, donc un gros et important travail pour notre secrétaire.

Donc nous repartons avec un effectif sensiblement le même : environ 150 licenciés – une centaine de jeunes et cinquante adultes – ce qui nous permet d'engager 9 équipes en championnat, plus les débutants qui participent à des plateaux.

Cette année encore c'est une pépinière de jeunes et c'est tant mieux pour l'avenir de notre Club, car c'est à partir de là que nous construisons les équipes de demain.

Tous ces jeunes sont très bien encadrés et lors de ces plateaux, nous donnent une belle image du football que l'on peut pratiquer à ces âges. *Allez les voir les samedis après-midi, vous en serez ravis...!*

Même si nos jeunes sont très nombreux, il y a malgré tout, une tranche d'âge où nous ne pouvons assurer seul les effectifs nécessaires, dans les catégories juniors, cadets, minimes, c'est-à-dire de 12 à 18 ans, et cette année nous avons dû étendre notre entente avec Pélussin à la catégorie minime. Cela est une suite logique au rapprochement de nos Clubs.

Chez les seniors, pas de grands changements ; 3 départs largement compensés par 5 nouveaux joueurs, un nouvel entraîneur mais déjà bien connu du Club qui a déjà fait ses preuves chez les jeunes, et puis toute une structure pour encadrer ou accompagner ces joueurs. Ce ne sont pas moins d'une bonne vingtaine de personnes concernées, et puis un bureau composé aussi d'une vingtaine de membres qui se réunissent une fois par mois.

Dans un souci de bonne gestion du Club, une équipe anime notre association par des activités extra-sportives : bals, soirée, calendriers, tournois.

Cette année, nous vous avons présenté le calendrier au cours du mois de Décembre. Nous vous avons invités à une soirée familiale et au printemps nous ferons place au tournoi.

Le tournoi national moins de 15 ans se fera cette année en collaboration avec PELUSSIN.

Pour terminer ce petit exposé, je vous invite tous à venir, soit le samedi après-midi, soit le dimanche, encourager nos joueurs et je pense que vous y trouverez tout l'enthousiasme de nos jeunes et la chaleur humaine qui règne autour de la main-courante " même en hiver".

Le Président
J. MATHEVET

GYM VOLONTAIRE ENFANTS ET ADULTES



La GYM VOLONTAIRE de MACLAS, pour cette nouvelle année 94/95, démarre avec beaucoup d'entraînement, plaisir progrès mouvement.

A la suite de notre Assemblée Générale qui a eu lieu le mercredi 9 Novembre 1994 à 20h30, salle de l'ancienne mairie, divers sujets ont animé la soirée.

– un plan changement de salle à la demande de notre maire Monsieur JUTHIER pour favoriser le ménage de la salle des fêtes "dans le temps".

– **Des problèmes d'organisation faisant faute au bon déroulement des cours de GYM ADULTES, qui j'espère se résoudront rapidement.**

– Représentation de notre bureau :

Présidente	:	Josée ROBERT
Vice-Présidente	:	?
Trésorière	:	Bernadette RONDET
Trésorière Adjointe	:	?
Secrétaires	:	Annic DELTEIL Catherine BLANC
Membre	:	Catherine LAFFAY

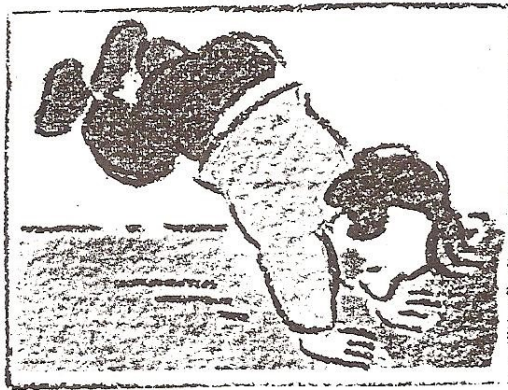
Nous cherchons toujours un(e) vice-président(e) et un(e) trésorier(e) adjoint(e).

Pour cette saison nous avons un effectif de 25 enfants inscrits au cours de gym avec seulement 2 horaires :

de 4 à 7 ans de 16 h 45 à 17 h 45

de 8 et plus de 17 h 45 à 18 h 45

La cotisation pour cette année est de 220 Fr / enfant.



En souhaitant vivement de nouvelles inscriptions pour un troisième nouveau cours de gym à partir de 3 ans jusqu'à 4 ans le mercredi en fin de matinée.

Nous clôturons toujours l'année en cours pour les enfants par un gouter.

Quand aux adultes nous ne pouvons préciser l'effectif qu'à partir du mercredi 15 Novembre 1994 de 19 - 19 h 15 car nous prendrons de nouvelles inscriptions pour un deuxième nouveau cours adultes de GYM TONIQUE en remplacement de celui existant à la M.J.C.

Nous passons donc à 2 cours de GYM ENFANTS et 2 cours de GYM ADULTES dont 30 sont déjà inscrits pour le mardi soir de 20 h 15 à 21 h 15. En sachant que nous regrettons la salle des fêtes, ce qui nous oblige aujourd'hui à évoluer dans un espace plus restreint avec un plus grand nombre d'adultes.

Les animatrices respectives sont : Christine - Damy et Michelle pour les remplacements.



Nous attendons toujours les **messieurs** tous âges confondus au cours de GYM ADULTES. Venez vous **inscrire sans remords**.

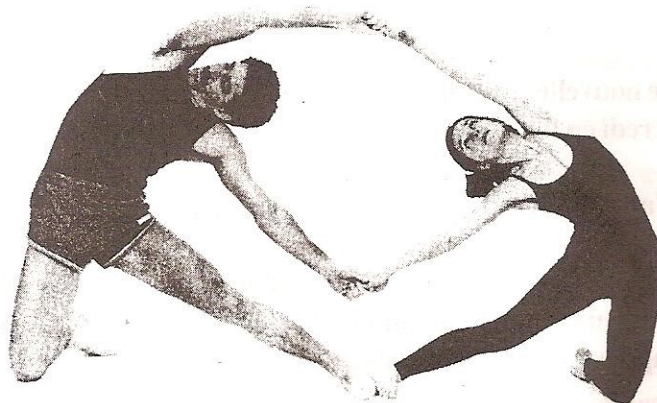
Nous pensions apporter notre aide au cours de GYM du 3^{ème} AGE du mardi après-midi, mais celles-ci ont souhaité rester indépendantes.

La cotisation pour cette année est de 250 F / adulte.

Nous terminerons ce compte-rendu par un souhait, celui d'essayer d'établir un CALENDRIER SORTIES EXTRA GYM adapté pour tous, toutes et enfants en âge de pouvoir réaliser ces sorties.

La première du calendrier a eu lieu le samedi 3 Décembre 1994 en V.T.T.

Les licenciés sont invités à développer ce calendrier et à voir pour d'autres disciplines. Venez nombreux, soyez motivé.



Le Bureau GYM VOLONTAIRE



*NOUS VOUS SOUHAITONS
DE BONNES FETES DE FIN D'ANNEE
ET NOUS VOUS PRESENTONS
NOS MEILLEURS VOEUX POUR 1995*

Réalisation : Mairie de MACLAS
Composition, impression : COPY PLANS 38200 Vienne
Tél. 74 31 60 17

